

Espalion, le 24 février 2020

Convocation du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Suite au report du Conseil de communauté du 24 février 2020, je vous prie de bien vouloir assister à la nouvelle réunion du Conseil de communauté qui aura lieu :

Le lundi 2 mars à 20h00

Salle de la Gare - 12500 ESPALION

- **Administration générale/RH/juridique : rapporteurs : M. le Président/ Mme Bessaou**
 - Désignation du secrétaire de séance
 - Approbation procès-verbal du Conseil du 27 janvier 2020
 - Compte rendu des Décisions du Président prises par délégation du conseil
 - Achèvement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Montrozier par la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère
 - Ressources Humaines : contrat de travail pour accroissement temporaire d'activité- avenant de prolongation
 - Ressources Humaines : création d'emplois permanents et mise à jour du tableau des emplois

- **Tourisme : rapporteur M. Calmelly**
 - Convention de partenariat avec EDF « valorisation touristique des vallées du Lot et de la Truyère dans le cadre de la Route de l'Energie »

- **Aménagement : rapporteurs : M. Anglars /M. Albespy**
 - Vallée du Lot – Estaing : travaux d'égouttage et d'arasement d'atterrissement sur le lot – Communes d'Estaing et Sébrzac
 - Convention de raccordement électrique pour la Maison de Santé de Bozouls
 - Conventions de raccordement pour la fibre optique (Entraygues et Bozouls)

- **Assainissement : rapporteur M. Scheuer**
 - Etalement des frais de renégociation des emprunts assainissement
 - Abrogation et nouveau procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif de la commune de St Hippolyte
 - Abrogation et nouveau procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif de la commune d'Entraygues
 - Abrogation et nouveau procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif de la commune de Golinhac

- **Finances : rapporteur M. Boursinhac**
 - Vote des taux de fiscalité et de la taxe Gemapi
 - Vote des comptes de gestion
 - Vote des comptes administratifs 2019
 - Vote des affectations de résultat
 - Vote des budgets primitifs 2020
 - Grille tarifaire 2020 Espace multiculturel Le Nayrac
 - Fixation des montants des loyers des logements de la résidence « l'Estanh »

Le Président
Jean Michel LALLE

